

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT composition de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail instituée au sein du Comité Social territorial placé auprès du Centre départemental de gestion de la Haute-Vienne

La Présidente du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne,

Vu le code général de la fonction publique

VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU la délibération en date du 14 octobre 2022 créant une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail,

VU l'arrêté en date du 14 décembre 2022 portant composition du Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion,

Vu le procès-verbal en date du 8 décembre 2022 des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion,

CONSIDERANT la demande écrite de la CSD CGT 87 en date du 16 mai 2023,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

La composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail Instituée au sein du Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Haute-Vienne s'établit comme suit :

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Sylvie ACHARD Présidente du CT	Mme Chantal PIQUET Adjointe au Maire de Nantiat
Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT Maire de Saint Genest sur Roselle	Mme Mélanie PLAZANET Maire d'Eymoutiers
M. Bernard DELOMENIE Maire de Saint Priest Ligoure	Mme Odile BERGER Maire de Saint Hilaire la Treille
M. Jean-Pierre NEXON Maire de Sauviat sur Vige	M. Jean-Claude THOMAS Maire du Buis
M. Jean-Gérard DIDIERRE Mairie de La Croisille sur Briance	M. Didier MARCELLAUD Maire de Saint Jean Ligoure
M. Bernard THALAMY Maire d'Aureil	M. Pascal GODRIE Maire de Val d'Issoire
Mme Béatrice TRICARD Maire de Nieul	M. Philippe LACROIX Maire d'Oradour sur Glane
M. Maurice LEBOUTET Maire de Bosmie l'Aiguille	Mme Julie LENFANT Maire de Chaptelat

COLLEGE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Laurent ALBOUY – INTER87 FSU Adjoint technique Pal 2 – Centre de la Mémoire	Mme Cécile FAURE – INTER87 FSU Assist. Conservation Pal 1 – Centre de la Mémoire
Mme Mireille GUILLOTEAU – INTER87 FSU Attaché – Synd. Vienne Briance Gorre	M. Claude CACAUD – INTER87 FSU Adjoint technique – Chateauponsac
Mme Florence CAUQUIL – INTER87 FSU Adjoint administratif Pal 1 – Compreignac	Mme Catherine MARTIN – INTER87 FSU Adjoint administratif P2 – Eybouleuf
Mme Nadège CRABANAT-PIERRE – INTER87 FSU Adjoint administratif Pal 1 – Les Cars	Mme Delphine MININGER – INTER87 FSU Adjoint patrimoine – St Sulpice les Feuilles
M. Christophe CANY – INTER87 FSU Agent de maîtrise – Flavignac	Mme Cindy COUTURAUD – INTER87 FSU Adjoint administratif P1 – Le Dorat
Mme Gwenola BERNARDAUD – CGT Adjoint technique P2 – CC Pays Nexon Monts Châlus	Mme Isabelle DESTOURS – CGT ATSEM Pal 1 – Bessines sur Gartempe
Mme Sandra DENICHOUX-COMBEAU – CFDT Adjoint patrimoine P2 – Centre de la Mémoire	Mme Sandra GIBOUIN – CFDT Bibliothécaire – Centre de la Mémoire
Mme Béatrice FEUILLADE – F.O. ATSEM Pal 1 – Le Vigen	M. Sébastien PATEYRON – F.O. Agent de maîtrise – St Laurent les Eglises

ARTICLE 2

L'arrêté en date du 6 janvier 2023 est abrogé.

ARTICLE 3

La Directrice du Centre de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 17 mai 2023

La Présidente,




Sylvie ACHARD